



Intitulé du poste	Agent de revalorisation
Code métier	Employé – catégorie 1 - IDCC 1483
Secteur	TRI de Textile
Lieu	34 rue des Noyers – 49000 ANGERS
MISSIONS	
Opérer un contrôle et un classement des TLC (textiles d'habillement, linge de maison, chaussures/marochinerie) en tenant compte des critères relatifs à la qualité, à la taille, à la destination de la matière et à la commande des clients. Les opérations de classement s'effectuent à divers stades de la production.	
ACTIVITES PRINCIPALES	
Analyser un produit tout en écartant ses goûts et critères personnels	
Classer les textiles en fonction des critères de matières, de qualité et de taille	
Répartir les textiles en catégories en tenant compte de leur destination	
Réceptionner et stocker les marchandises	
Préparer les livraisons et les expéditions	
Repérer et identifier les défauts	
Entretien et ranger la table et la salle de tri	
Effectuer l'entretien régulier des locaux et annexes	
RELATIONS ET SPECIFICITES DE L'EMPLOI	
<ul style="list-style-type: none">• Sous la responsabilité du responsable TRI• Disponibilités horaires (5 jours à temps plein)• Capacités physiques - port de charges – position debout	
PROFIL	
Compétences	<ul style="list-style-type: none">• Posséder une bonne coordination geste/vue (acuité visuelle et tactile, dextérité manuelle)• Connaissance des possibilités de recyclage des textiles• Connaître les défauts majeurs (objectifs) et mineurs (subjectifs) des vêtements• Avoir une sensibilité et une connaissance de la mode• Connaître les matières textiles• Savoir manipuler le textile



	<ul style="list-style-type: none">• Connaître le classement des produits• Organisation du rangement• Savoir lire, comprendre, écrire et compter en français
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser avec soins, rapidité et méthode les différentes opérations• Manipuler les charges• Avoir une démarche logique• Savoir prendre des décisions et initiatives• Respecter les délais• Respecter les processus de contrôle rigoureux (décompte des entrées et sorties de stocks)• Intégrer les notions d'hygiène et de sécurité
Savoir- être	<ul style="list-style-type: none">• Avoir de la rigueur, de la concentration et du discernement• Etre minutieux et organisé• Accepter la polyvalence selon les besoins
Classification selon la Convention Collective	<ul style="list-style-type: none">• Moins de 3 mois : catégorie 1• De 3 mois à 1 an : catégorie 2• De 1 à 3 ans : catégorie 3• De 3 à 5 ans : catégorie 4• A partir de 5 ans : catégorie 5